



Mardi 22 juin 2021

Réunion publique pour le projet de piétonnisation et de transformation du centre-ville

La Ville d'Annemasse a lancé son projet de piétonnisation et de réaménagement du centre-ville en ce printemps avec une première phase de concertation publique de près de trois mois, du 27 avril au 19 juillet 2021.

Une réunion publique se tiendra le mardi 29 juin prochain pour présenter un premier bilan de la concertation suite aux différents ateliers et stands qui se sont tenus sur l'espace public.

Recueillir les attentes des usagers

Les Annemassiens et tous les usagers du centre-ville sont invités à mener une réflexion collective sur ce projet de piétonnisation, à donner leur avis, à faire part de leurs attentes et propositions **jusqu'au 19 juillet**.

Deux réunions de lancement ont eu lieu en mai en visioconférence, l'une à destination des commerçants, l'autre à l'ensemble des usagers.

Celles-ci ont permis aux participants de découvrir le projet, puis de poser leurs questions et d'exprimer leurs attentes.

Quatre ateliers participatifs regroupant une vingtaine de personnes -habitants, commerçants, associations- se sont également tenus ces dernières semaines.

L'objectif des ateliers était de compléter avec les participants le diagnostic sur le centre-ville et de construire ensemble le projet de plan guide, document qui sera le fil conducteur du projet en définissant les orientations d'aménagement.

Certaines options étaient largement ouvertes à discussion, l'avis des usagers était demandé afin de préciser l'orientation.

La prochaine réunion publique se tiendra le 29 juin prochain, à 18h30 en visioconférence.

Lien pour se connecter :

<https://us02web.zoom.us/j/84381401970?pwd=TXBXbEVmYWVYOXpGNHIJM0lmZzI1QT09>

Au programme : la présentation du travail effectué lors des ateliers participatifs et la présentation du projet de plan-guide.



CONTACT

FLORA SOUBRAS

04 50 95 07 00 - Poste 1096

flora.soubras@annemasse.fr

Une réunion publique aura également lieu le 19 octobre prochain afin de présenter le bilan final de cette première concertation et de présenter l'étude finalisée.
En amont, le bilan et le plan guide seront inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal d'octobre pour approbation avant d'être présentés en réunion publique.

Les usagers souhaitant participer à la concertation peuvent aussi donner leur avis en ligne sur le site annemasse.fr en remplissant un formulaire aux champs libres, ou à travers deux questionnaires accessibles jusqu'au 19 juillet.

- Le premier vise à recueillir l'avis des usagers concernant le projet de réaménagement du centre-ville d'Annemasse (quelques minutes suffisent pour le remplir).
- Le second vise à recueillir l'avis des usagers sur le dossier de concertation (une quinzaine de minutes sont nécessaires pour le remplir).
Il est ici nécessaire d'avoir lu le dossier de concertation au préalable. Ce document, permettant d'avoir une information plus complète sur le projet, est accessible en version numérique sur le site internet (<https://www.annemasse.fr/participation-citoyenne-1/nos-projets-en-concertation/questionnaires>) et en version papier à l'Hôtel de Ville.
Un registre de concertation est également mis à disposition dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Le bilan de cette concertation constituera la base des études techniques à venir pour mener à bien ce projet.

Une seconde phase de concertation sera organisée durant les études de maîtrise d'œuvre.



Objectifs : un centre-ville apaisé, plus agréable et plus vert

Avec ce projet de transformation du cœur d'Annemasse, la Ville souhaite donner la priorité aux piétons avec des espaces qui leur seront dédiés.

L'objectif est de rendre le centre-ville plus agréable et plus attractif en favorisant les déplacements piétons et une mixité d'usages.

Au programme du projet :

- piétonnisation de certaines rues ;

- végétalisation des espaces et lutte contre les îlots de chaleur ;
- création de zones de rencontre avec priorité aux piétons et cyclistes et avec limitation de vitesse à 20 km/h ;
- aménagement de places publiques ;
- modernisation du mobilier urbain ;
- rénovation des revêtements au sol ;
- redéfinition du plan de mobilité du centre-ville.

Réduire les nuisances sonores et la pollution est également un enjeu important. Ainsi, avec la prolongation de la ligne du tramway au cœur d'Annemasse, il s'agira d'imaginer une nouvelle façon de se déplacer dans le centre-ville.

La première phase de travaux de ce projet devrait aboutir à l'horizon 2025.